



Objet: Procès-verbal de la 8e réunion du Conseil exécutif 2017-2018

Présenté aux: Membres du Conseil exécutif

Par: Laurence Prud'homme

Date: 7 août 2017

Lieu: Local de l'AED

Absence: Cédric, Sarah

GÉNÉRAL

1. CONSTATATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Laurence propose l'ouverture de la réunion.

Frédéric Boivin appuie.

Ouverture de la réunion 19h28.

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 31 JUILLET 2017

Marie-Ève propose.

Antoine appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

4. EXÉCUTANTS

a. PRÉSIDENT

- To-Do Trello:
- Comment vont les appels?

Laurence a eu des questions sur le volet académique.

Marion arrive à 19h36.

Marie-Ève a presque complété tous ses appels. Elle recommande de parler des gratuités pour inciter les gens à venir à la soirée d'accueil.

Samuel entre dans la réunion à 19h37.

Elle a rassuré les étudiants sur le cours d'introduction au droit. Il y a avait plusieurs questions des étudiants sur le fait que le cours soit en même temps que les activités d'accueil.

Simon dit qu'il importe de relativiser l'importance de ce cours qui est seulement 2 crédits sur 101.

Marie-Ève suggère de prendre moins de 3 minutes par appel.

- Retour de P. Lesage le 14 août

Simon dit que le retour de Pierre Lesage est essentiel pour poursuivre le développement du service d'impression au niveau des codes d'utilisateurs. On attend donc son retour pour la suite des choses et le développement du plan de communications des imprimantes.

- Rappel : PDA

Simon rappelle que la date de remise du plan d'action est le 9 septembre 2017.

Samuel dit qu'il ne veut pas nécessairement reformuler le plan d'action avec le langage clair. Il veut plutôt se fier au format du plan d'action de Chloé.

Frédéric demande si on ne pourrait pas partager les permanences du vendredi si personne ne veut cette plage horaire.

Simon dit qu'il n'est pas favorable à ce que l'on se partage certains horaires de permanence, car cela complique les choses et risque de créer des confusions.

- Rappel : Permanences

Simon rappelle aux exécutants qu'ils lui envoient leurs préférences de permanence par courriel.

- Rappel : Photoshoot (Lieu et style)

Simon dit que Hao va venir prendre nos photos d'exécutif le 15 août prochain à 18h. Simon voudrait que l'on confirme le lieu.

Marie-Ève dit que Hao voudrait que l'endroit du photoshoot soit moderne. Il a suggéré le Pavillon Jean-Coutu, suggestion que Marie-Ève a refusée. Elle a suggéré le pavillon d'aménagement. Le photographe préconise un lieu intérieur pour l'éclairage.

Marie-Ève vante le pavillon d'aménagement. **Elle propose la Faculté d'aménagement comme endroit pour le photoshoot de l'AED.**

Antoine appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Samuel demande si le choix vestimentaire doit être corpo.

Simon voudrait que les vêtements soient ceux que nous portons couramment à l'école. Il veut éviter que l'AED affiche un style « corpo »

Simon propose que le dress code de la photo ne soit pas trop corpo.

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

- Rappel : teambounding chalet

Marie-Ève ne peut pas être au party.

Laurence propose un horaire de la journée:

- Arrivée à 14h
- Embarcations l'après-midi
- C.E.
- Souper pot-luck

Simon dit que l'activité sera annulée en cas de pluie.

- Discussion : « cadeaux » partenaires

Simon aborde le fait que plusieurs partenaires nous offre des cadeaux. Il veut savoir quelles sont nos attentes par rapport à cela. Il dit que l'an dernier, il y avait peu de cadeaux offerts par les partenaires. Il explique qu'en tant qu'VP comm, il a organisé des tirages et des concours pour distribuer les cadeaux de nos partenaires auprès des membres.

Il comprend que le poste de Marie-Ève la rend plus susceptible de se faire offrir ce genre de cadeau.

Marion dit qu'elle a un certain malaise face à la manière dont certaines choses peuvent se dérouler lorsque l'exécutant se fait offrir un cadeau de la part d'un partenaire. Elle dit qu'il faut adopter une position de transparence. Elle suggère que dès qu'on se fait offrir quelque chose par un partenaire, il faut l'annoncer au C.E. avant d'accepter. Marion est d'accord avec le raisonnement de Marie-Ève dans le sens où le fait d'avoir accepté le billet ne pose pas un problème au niveau de la transparence.

Simon demande à Marion si elle souhaite faire une proposition formelle sur la procédure à suivre lorsque l'on reçoit un cadeau des partenaires.

Marie-Ève demande s'il ne ferait pas partie de la prérogative des exécutants d'accepter ce genre de cadeaux.

Marion propose qu'avant d'accepter une offre de « cadeaux » de partenaires, il faut obtenir l'assentiment du Comité exécutif.

Antoine demande si le fait de l'annoncer lie l'exécutif.

Marie-Ève dit qu'elle a fait partie de plusieurs C.A. par le passé dont un conseil de gouvernance. Elle dit que l'acceptation de cadeaux de la part de partenaire ne nécessitait pas l'approbation de l'exécutif, mis à part au gouvernement. Pour elle, la transparence est de recevoir les cadeaux et de les annoncer. Elle dit que le billet s'adresse à Marie-Ève qui représente l'AED, pour le rôle qu'elle a occupé dans les transactions. Il avait donc une importance à ce que ce soit Marie-Ève qui assiste au match de tennis dans le cadre de ses relations d'affaires avec Desjardins

Antoine précise que ses réserves sont à l'effet de la perception des membres : les exécutant.e.s pourraient avoir l'air opportunistes d'accepter de tels cadeaux des partenaires. Il se demande ce qui prévaut entre la possible perception négative des membres et les retombées engendrées par l'acceptation d'une gratuité.

Fred dit que la pratique généralement dans ce domaine est de fixer une limite monétaire pour les cadeaux à recevoir. Cela évite les conflits d'intérêt. Il dit que l'on doit déclarer tous les cadeaux que l'on reçoit à l'exécutif. Il suggère de nommer quelqu'un qui va être en charge d'administrer et d'approuver les cadeaux de partenaires. Frédéric se porte volontaire pour écrire une politique d'acceptation de cadeaux de partenaires.

Marion dit qu'elle veut être clair sur le fait que le point n'est pas de sanctionner moralement Marie-Ève pour avoir accepté un cadeau d'un commanditaire . Elle veut simplement que le C.E. mette des barèmes sur les procédures à suivre si on reçoit des cadeaux.

Marie-Ève a un malaise à ce que l'exécutif vote sur les cadeaux.

Simon dit que ce n'est pas un consentement unanime qui sera recherché dans la politique à suivre. Il dit cependant qu'il faut permettre aux exécutants qui ont un malaise avec un cadeau de l'exprimer via la conversation Facebook ou autre.

Samuel pense qu'il y a une façon de recevoir les cadeaux, mais il dit qu'il ne faut pas se limiter par rapport à ça. Il pense que d'accepter un cadeau de partenaire est une façon de recevoir une genre de récompense pour notre implication. Il veut qu'on mentionne au C.E. le cadeau que l'on reçoit.

Antoine questionne Samuel sur la perception des membres quant à l'acceptation des cadeaux.

Samuel dit qu'il serait à l'aise d'expliquer à un membre le fait d'avoir accepté un cadeau des partenaires. Il s'agit d'une récompense comme une autre pour le travail accompli en tant qu'exécutant à l'AED. Il mentionne également qu'il y a des cadeaux qui sont destinés spécifiquement aux membres.

Laurence se questionne à savoir s'il devrait y avoir une présence sur les réseaux sociaux lorsque les exécutants assistent à un événement offert par un partenaire. Elle est mal à l'aise avec le fait d'exposer ce genre de gratuités.

Simon dit que ce n'est pas nécessairement une bonne chose de publiciser ce genre d'événements. On ne devrait pas faire de la promo pour les offres qui concernent exclusivement l'exécutif.

Marie-Ève demande le vote

5 pour
0 contre
2 contres

Fred propose de rédiger une politique de conformité lors de l'acceptation de cadeaux des partenaires.

La politique sera rédigée pour le 12 août 2017.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

Varia:

Marion demande si Denis a envoyé à Simon le PPT de la conférence sur le Barreau. Denis ne l'a pas encore envoyé. Marion va lui écrire pour lui rappeler.

(Huis clos)

Marie-Ève aimerait savoir si Simon a contacté Marc Bergevin. Il répond qu'il n'a pas encore eu de nouvelles.

b. TRÉSORIER

- To-Do Trello:
 - Varia Simon : CEFDUM financement (Chandails rentrée, 4@10, etc?)

Simon voudrait connaître les chiffres au niveau de la vente de chandails des activités d'accueil. Il explique que la CEFDUM se prend une part sur les chandails chaque année en échange d'un logo qu'ils fournissent. Cette année, c'est l'AED qui a apposé le logo de la CEFDUM. Simon remet en question cette commandite. Simon aimerait connaître les chiffres pour rédiger l'entente de commandite avec la CEFDUM. Fred va lui fournir les chiffres.

Frédéric rappelle aux exécutants de lui envoyer leurs factures lorsqu'ils ont des éléments à se faire rembourser.

Simon conseille de prendre immédiatement les factures physiques en photo et de les envoyer à Fred via courriel.

c. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- To-Do Trello:
- Absente dans les montagnes
- (N.B. lectures des documents Guide et Plan d'action - sur Drive - pour le 14!)

d. VICE-PRÉSIDENT À LA VIE ÉTUDIANTE

- To-Do Trello:
 - Rencontre avec les juges

Samuel dit que dès la semaine prochaine, un horaire des activités d'accueil sera disponible.

- Contrat de bières

Samuel annonce que nous ferons affaire avec Molson cette année pour la bière distribuée. Il mentionne les raisons expliquant ce choix. Cela s'explique notamment par le fait que l'ancien fournisseur de l'AED a augmenté le prix des bières que nous commandions. Sam va fournir au C.E. une liste sur les types de bière que l'on va vendre cette année. Il veut une offre de bière plus diversifiée. Ainsi, de la bière pas cher à 2\$ sera disponible, mais il y aura également une offre de produits plus cher et de plus grande qualité. Il parle d'une douzaine de sorte de bières disponibles.

Samuel énonce les détails du contrat avec Molson. Il dit que le contrat inclut 2 kegs à la Maisonnée. Il y a également 3 ensembles de promotion Molson d'une valeur de 500 \$. L'exécutif peut décider de la façon dont cette promotion sera dépensée.

Samuel déclare qu'on se fait offrir une soirée de découverte de produits Molson. **Il propose le 25 août 2017 comme soirée dégustation des produits Molson.**

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

- Réservation de permis soirée d'accueil

Samuel parle d'une complexité au niveau de la procédure de réservation de permis d'alcool. complexité au niveau de l'organisation. Il dit qu'on a envoyé la confirmation de la part de la D.I. en deçà des délais de la Régie des alcools. Il tient à s'excuser d'avance s'il n'y a pas de permis d'alcool lors de la Soirée d'accueil.

Laurence dit que ce serait important d'expliquer dans nos rapports de transition la marche à suivre pour les permis d'alcool. Il y a plusieurs zones grises avec la D.I., la DPS et la Régie des alcools.

- Redbull

Samuel a eu la confirmation que le camion sera présent aux activités d'accueil et qui va distribuer au Redbull

- Horaire de 4 @ 7

Samuel conseille à son successeur de ne pas avoir les jeudis comme date de 4 @ 7, il y a trop de conflits d'horaire.

Il y aura trois semaines où on a deux 4 @7 la même semaine.

Samuel présente l'horaire des 4 @ 7. Laurence se demande s'il ne faudrait pas déplacer le 4 @ 7 de Droit et techno et Accès à la justice, car ils sont la même semaine que le 4 @ 7 du CDAG. Leur taux de participation ne sera pas très élevé.

Les exécutants passent en revue l'horaire des 4 @ 7. Ils choisissent de ne rien déplacer.

- Autobus

Samuel a une confirmation pour la réservation des autobus pour la journée BLG et la tournée des bars.

- Contrat maisonnée

Le contrat a été finalisé le 7 août 2017.

La première commande de bières a été passée.

- Musique pour les activités d'accueil

Sam a parlé avec Antony Bachach pour la musique des initiations. Il a dit qu'il allait s'occuper de la musique.

- Juristes urbains

Léo Sirois a approché Sam pour lui demander du capital humain pour l'aider avec Juristes Urbains. Antoine propose de s'en occuper.

- Appartement des juges.

Sam a réservé un appartement pour les juges lors des activités d'accueil. Cela a coûté 720\$ à Sam. Frédéric lui a dit que 200\$ pourrait être remboursé par L'AED.

Sam explique que l'appartement est important pour créer une cohésion au sein des juges.

Sam propose que l'AED lui rembourse 200\$ pour les frais de l'appartement réservés aux juges durant la semaine des initiations.

Marie-Ève voudrait que l'appartement des juges devienne leur lieu de prédilection pour leur repos entre les activités et non le local de l'AED.

Frédéric dit qu'il a accepté de rembourser 200\$ à Sam parce qu'aucun juge ne pouvait offrir son appartement pour le montant puisqu'il n'y avait aucun appartement de juges près de l'Université pour garantir la participation des juges lors des activités d'accueil.

Laurence demande si une partie du montant sera défrayé par les juges. Samuel répond que chaque juge devra déboursier 60\$ pour occuper l'appartement. Elle demande aussi pourquoi avoir choisi un appartement aussi dispendieux. Samuel explique que c'est le prix qu'il a trouvé pour un appartement aussi près de l'Université avec l'application Airbnb.

Antoine veut faire un amendement à la proposition. Il propose que l'AED rembourse 260 \$ des frais d'appartement des juges dépensés par Samuel de façon à couvrir la part des Samuel lors des initiations.

Laurence demande si en vertu des RGx, cette proposition est possible puisque les exécutants ne sont pas supposés recevoir de salaire pour leur travail.

Antoine dit qu'il ne s'agit pas d'un salaire, mais d'un remboursement.

Laurence est d'accord avec cette interprétation.

4 pour

1 contre

2 abstentions

Adopté à majorité

Frédéric dit qu'il faut que l'AED ne soit pas responsable du risque. Il veut également préciser que ce n'est pas une habitude de l'AED de payer un appartement au juge. Cette dépense est seulement de mise puisqu'aucun des juges n'a un appartement disponible à proximité.

Marie-Ève propose de ne pas prêter aux juges le local de l'AED à l'exclusivité des juges durant la semaine des activités d'accueil selon les règles qui encadrent le local de l'AED.

Antoine appuie.

Laurence dit que de fermer la porte du local de l'AED toute la semaine le rend moins accessible. De plus, cela fait un double discours de notre part. D'un côté on encourage les membres à venir profiter du local et de l'autre on barre la porte durant toute la première semaine de cours.

Samuel dit que le local n'est pas accessible aux premières durant cette semaine et l'AED et les exécutants de l'AED n'auront pas le temps de rester dans le local de l'AED.

Simon précise qu'il doit toujours y avoir la présence d'un exécutant de l'AED dans le local lorsque celui-ci est ouvert durant l'année.

Samuel est d'Accord que le local reste ouvert et accessible durant la semaine et qu'il n'y ait pas d'alcool au local.

Antoine dit que le local de l'AED doit être un point de repère pour les membres. Il veut que cette ressource demeure accessible durant la semaine des activités d'accueil.

Demande de vote de Marie-Ève

3 pours
0 contre
4 abstentions

Adopté à majorité.

- Logo poche et fils

Samuel présente une version du logo sur la poche du chandail

Samuel propose qu'Isabelle Masse-Ouellette design la poche du chandail Poche et fils pour le coût de 100 \$.

Simon appuie.

Marie-Ève demande le vote

5 en faveurs
0 contre
1 abstention

Adopté à majorité.

- Document explicatif sur les changements apportés aux activités d'accueil

Samuel dit que son document est fait pour le doyen par rapport aux changements qui ont été apportés aux activités d'accueil.

- Vidéo activités d'accueil

Samuel présente les deux forfaits pour la couverture de l'événement à la journée BLG proposé par Voltaic:

525 \$ plus taxe = 1 vidéographe

650 \$ plus taxe = 1 vidéographe + un vidéographe en formation

Les membres du C.E. ne veulent pas de la deuxième proposition.

pour 250 de + : prise de vue d'autres événements à montréal.

Marie-Ève demande si Voltaic pourrait faire un forfait heures/semaine. Elle ne voit pas la nécessité que Voltaic filme 5h de la journée BLG. Elle dit que la journée BLG n'est pas la seule activité de la semaine qui mérite de se retrouver dans ce vidéo.

Simon dit qu'il faut un vidéo qui représente la semaine des initiations.

Marie-Ève voudrait que les commanditaires soient bien visiblement durant la vidéo. Ce commentaire est en lien avec la visée promotionnelle de ce vidéo auprès de nos partenaires.

Samuel peut-être explorer d'autres options de production pour le vidéo. Il se demande si cela en vaut la peine avec Voltaic.

Laurence dit qu'elle trouve la soumission trop cher.

Samuel va demander à un de ses amis s'il pourrait faire le vidéo des activités d'accueil.

Fred se demande si l'équipe Molson ne pourrait pas offrir ce service comme nouveau partenaire de l'AED.

Samuel va faire des recherches pour voir qui pourrait offrir ce service, et ce, moins cher que le prix de Voltaic.

- CVE :

Lundi 14 août à 18h.

Simon dit qu'il va y aller parce que les bars du party 2e étage seront attribués.

e. VICE-PRÉSIDENT AUX COMMUNICATIONS

- To-Do Trello:

Absent.

f. VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Pas de points à l'ordre du jour.

g. VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERNES

- To-Do Trello
- FEDQ

Considérant que plusieurs externes des autres associations font plusieurs heures de route afin de participer à cette rencontre qui se tiendra dans les locaux de l'AED ;

Considérant les règles de courtoisie les plus élémentaires ;

Considérant que la coutume veut que l'Association hôte débourse les frais de nourriture des autres externes en fonction de représentation ;

Proposition : Que l'AED fournisse un dîner pour un maximum de 6 exécutant.e.s qui seront présent.e.s lors de la première réunion de la FEDQ.

Antoine dit que le prix sera abordable style St-Hubert.
Marie-Ève pense à environ 15\$ par personne.

Laurence appuie.

Simon demande à Antoine si les autres associations vont s'impliquer dans la FEDQ. Il veut être certain que AED Montréal n'assume pas toutes les dépenses de la FEDQ.

Antoine dit que la rencontre aura pour but de responsabiliser les autres associations par rapport à leur implication dans la FEDQ.

Antoine demande le vote

4 en faveur
0 contre
3 abstentions

Adopté à majorité.

- Cahier de position

Antoine présente son idée de cahier de position. Il explique qu'il sera divisé en six sections : affaires associatives, affaires académiques, affaires universitaires, affaires professionnelles et affaires vie étudiante. Il va sondé les exécutants concernés pour leurs idées sur ses différentes propositions.

- Pigeon dissident : date de tombée 13 août

Antoine veut écrire un article sur les assurances de l'ASEQ. Marion trouve que c'est une très bonne idée.

Varia :

Nic Thiffault nous a invité à une dégustation de bière le 19 août 2017.

Simon aime bien l'initiative d'un souper AED-Pigeon. Il dit toutefois qu'il ne pourra y participer.

Antoine dit qu'une activité devrait être organisée, mais pas chez Nic Thiffault.

h. VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES

- To-Do Trello:
- Réception de la marchandise

Marie-Ève remercie Antoine pouvoir l'avoir aidé à sortir les items de son auto.

Elle dit que le 15 août 2017, il y aura une autre livraison de marchandises.

- Vidéotron

Samuel se demande ce que Videotron propose au rallye des comités. Marie-Ève dit que ce sera une activité ludique où l'AED n'a rien à organiser. L'AED n'a qu'à fournir un espace de 10 x 10.

Marion dit qu'elle était présente lors de la rencontre avec le personnel de Videotron. Leur activité lors du rallye semblait projeter de la musique.

Samuel n'a pas à les inclure dans les rotations.

Marie-Ève dit qu'il y aura un générateur de GIF lors du party de Noël au Club Soda.

Marie-Ève dit également qu'il y aura le nom de Vidéotron sur les chandails et les bracelets du Carnaval. De plus, Vidéotron va venir distribuer du chocolat chaud au carnaval. Vidéotron veut son nom dans la bannière de l'application.

- Yvon Blais

Les éditions Yvon Blais nous offre 25 codes civils annotés à distribuer par sections.

Simon propose que l'on distribue 4 codes civils annotés par section, 2 pour l'AED et 3 aux 2-3e années.

- Degrandpré-Chait

Ce cabinet nous offre un mini-frigo pour l'exécutif seulement.

i. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- To-Do Trello:
- Soirée d'accueil
 - Fait jusqu'à présent

Laurence passe à travers sa check-list de la soirée d'accueil.

- Ébauche horaire

Laurence va présenter une ébauche de l'horaire de la soirée d'accueil prochainement.

- Inventaire local de l'AED

Laurence demande aux exécutants de lui faire parvenir une liste de matériel qu'ils veulent acheter pour le local de l'AED.

- Bienséance et bonnes manières

Laurence fait la lecture des règles du local. Cédric va se charger de faire un visuel afin que l'on puisse afficher ces règles dans le local.

- Varia

- Power point de la Soirée d'accueil

Laurence confirme qu'il y aura bel et bien un powerpoint pour la soirée d'accueil.

- Motion de félicitations pour Sam Gray

Marie-Ève propose une motion de félicitation pour tout son travail accompli depuis les trois dernières semaines

Antoine appuie

Adopté à l'unanimité.

- Chèques

Simon doit livrer les chèques à Frédéric.

6. FERMETURE DE LA RÉUNION

Antoine propose.

Marie-Ève appuie.

Fermeture de la réunion à 22h45.